

Le 16 janvier 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montréal, le 16 janvier 2007 – Niocan Inc. (TSX – NIO) annonce que la compagnie a déposé sur SEDAR une lettre expliquant les modifications faites dans le Rapport de gestion 2005 et de la Notice annuelle afin d'être conforme aux Règlements 51-102, 43-101 et 52-109 à la demande de l'Autorité des marchés financiers.

G. Bernard Coulombe
Président